

port, et aurait payé une partie de la dette au créancier cessionnaire.....	316
Vente. — V. Droits litigiex..	
— de droits litigieux V. Obligation.	
— d'immeubles V. Cession de biens.	
Vice rédhibitoire V. Vente,	
Voiturier. Le consignataire de marchandises n'a pas droit de refuser de les recevoir du voiturier, qui s'est obligé de les transporter dans un temps déterminé, et qui ne le fait pas ; il n'a qu'un recours en dommage.....	127
Voyageur. V. Privilège.	

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.